

Dix députés La République en Marche à l'IJBA

Le lundi 6 novembre dernier, les dix députés girondins La République en Marche (LREM) ont organisé une conférence de presse pour dresser un premier bilan de leur action sur les six premiers mois de leur mandat. Christelle Dubos, députée de la douzième circonscription de Gironde et spécialiste du logement, répond aux questions des étudiants de l'IJBA.



Christelle Dubos, députée La République en Marche de Gironde

« C'est notre rôle d'élus de faire passer l'information »

Le projet de loi finance, voté par l'Assemblée Nationale, prévoit 1,5 milliard d'économie sur le logement qui touche particulièrement les bailleurs sociaux. Ces derniers redoutent d'être freinés dans la construction de nouveaux logements. Que répondez-vous à ces inquiétudes ?

Cette économie d'1,5 milliard d'euros pour les organismes HLM est échelonnée sur trois ans. Si cette économie n'est pas réalisée maintenant, c'est l'intégralité de l'aide à la construction de logements sociaux qui sera en danger d'ici cinq ans. Les négociations sont toujours en cours et on demande aux organismes HLM de revoir leur mode de financement. Actuellement, quand ils construisent un logement, le prêt est entièrement financé par le loyer. Nous partons du postulat que pour un logement vendu, trois logements sont reconstruits avec le ré-investissement qui suit. On demande donc aux bailleurs sociaux de vendre 20 000 logements à minima pour pouvoir ré-injecter cet argent dans l'économie.

Dans son programme, Emmanuel Macron prévoyait de convertir en 2019 le Crédit d'imposition transition énergétique en prime à la rénovation des logements, mais les ménages qui n'ont aucune capacité d'investissement ne pourront pas en profiter. Comment comptez-vous les aider à rendre leur logement plus vert ?

Une enveloppe de 110 millions supplémentaires a été allouée à la rénovation des « passoires énergétiques ». Propriétaires, occupants ou locataires en lien avec leurs propriétaires bailleurs, peuvent bénéficier de subventions dans le cadre de l'Agence Nationale de l'Habitat pour la réhabilitation de leur logement. Cela peut concerner aussi bien l'isolation que le chauffage. Les personnes qui n'ont pas les moyens d'investir pour rénover leur logement, devraient donc pouvoir toucher ces subventions sur le critère de leurs ressources. Pour rendre les logements plus verts, il y a aussi un gros travail de pédagogie à faire, et c'est une mesure dont les collectivités locales peuvent se saisir sur leur territoire. Certaines personnes n'ont pas accès à cette information. C'est notre rôle d'élus de faire passer l'information.

Avec un coût de 10 milliards d'euros, l'exonération de taxe d'habitation promise par le gouvernement effraie les collectivités locales, qui craignent une perte d'indépendance et regrettent un déficit d'information concernant les modalités de compensation promises par l'État. Que répondez vous à ces critiques?

D'une part, la taxe d'habitation n'est pas la seule ressource des collectivités. Et ce dégrèvement de la taxe d'habitation qui touchera une majorité de ménages, sera remboursé à l'euro près par l'État aux collectivités. D'autre part, nous appliquons le programme pour lequel nous avons été élus. Nous avons annoncé le maintien de plusieurs dotations dont pourront bénéficier les collectivités locales, donc celles-ci ne perdront aucunement leur indépendance. Elles gardent donc leur liberté d'agir sur les taux. Si elles choisissent de les augmenter, les collectivités devront assumer ces choix et les expliquer à leurs habitants. Ensuite, je ne pense pas qu'il y ait un déficit d'information vis-à-vis des maires. Mais certains d'entre eux ne veulent pas entendre l'information que nous leur fournissons. Je pense qu'on est aussi en face d'élus de l'ancien monde, qui expriment un mécontentement après leur défaite à l'élection présidentielle et aux législatives. L'inquiétude des collectivités est légitime au regard de l'action de l'ensemble des gouvernements précédents, qui ont toujours effectué des coupes franches et lancé des promesses qui n'ont pas été tenues. Nous voulons justement renouveler la confiance entre l'État et les élus locaux. Attendons trois ans pour dresser le bilan de cette mesure et voir si ces élus sont toujours aussi frileux.

Pendant sa campagne, Emmanuel Macron a promis de construire 60 000 logements pour les étudiants. Une mesure particulièrement attendue à Bordeaux où le manque de logements étudiants est criant. Quels changements peut-on espérer d'ici la prochaine rentrée ?

Il y a souvent un délai important entre le lancement de la construction de logements et leur arrivée sur le marché locatif. On a aussi un travail à entreprendre pour récupérer des bureaux vacants. Il y a également un gros travail à faire avec Airbnb et les plateformes de location apparentées, car trop de logements sortent du circuit locatif régulier, au détriment des étudiants. Sur ce dossier, nous sommes en phase de consultation et les pistes sont ouvertes. Le projet de loi sur le logement sera présenté au printemps prochain.

Propos recueillis par Camille Chrétien et Luc Oerthel